



MUNICIPALITÉ SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 53-2024

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 53-2024 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LE PROJET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard tenue le 18 juillet 2024 à 19h30, en présentiel au 174 Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Sont présents à cette séance ordinaire : les conseillères, mesdames, Vanessa Robidas-Gravel, Jacqueline M. Lambert, Sylvie Lambert, Nancy C. Demers, ainsi que les conseillers, messieurs Mario Demers, et Patrice Vaugois, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Beaudet, maire. Assiste également à la séance, madame Julie Pellerin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

Est absente à cette séance : la conseillère madame Jacqueline M. Lambert.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Julie Pellerin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QU' à la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, tenue le 18 juillet 2024, le projet de règlement suivant fut présenté et un avis de motion a été donné par **la conseillère madame Nancy C. Demers**, en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil.

QUE la date prévue pour l'adoption du règlement n° 53-2024 décrétant un emprunt afin de financer le projet du centre communautaire est à la séance ordinaire du conseil du 13 août 2024 à 19h30, au 174 rue Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard;

QUE l'avis de motion et le projet de règlement peuvent être consultés au babillard du bureau municipal situé au 174-A Saint-Antoine, à Sainte-Sophie-de-Lévrard, durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.munstesophie.org.

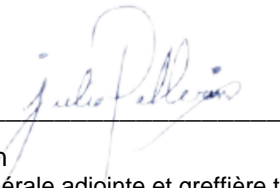
**DONNÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard,
ce 19^e jour de juillet 2024.**


Julie Pellerin
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Julie Pellerin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie par la présente que le présent avis public concernant le numéro de règlement 53-2024 de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, a été publié sur le babillard au bureau municipal ainsi que sur le site Internet municipal, tel que prévu au règlement n° 01-2020 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
ce 19^e jour de juillet 2024.**


Julie Pellerin
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe